



**COMPTE RENDU ANNUEL DE CONCESSION
2021
Pour l'activité 2020**

**Allan
Châteauneuf du Rhône
Malataverne
Malataverne-Micocouliers**

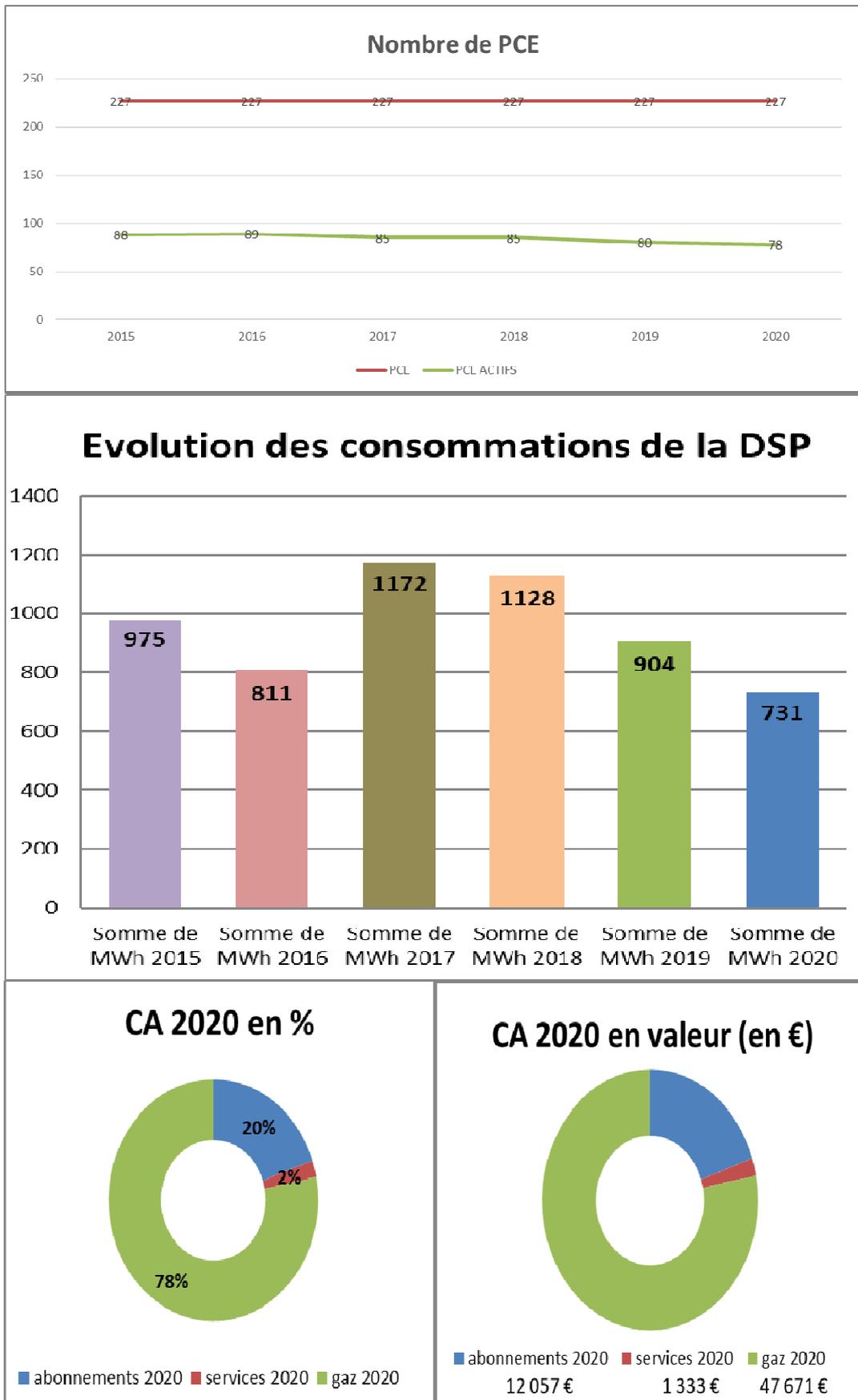


SOMMAIRE

- I. Les Chiffres clés de l'année 2020**
- II. Faits marquants de l'année 2020 et perspectives nouvelles**
- III. Suivi Relation Clientèle – fiche contact**
- IV. Description de la concession PRIMAGAZ au 31/12/2020**
- V. Inventaire Technique au 31/12/2020**
- VI. Travaux sur l'exercice 2020**
- VII. Qualité et Sécurité**
- VIII. Garantie de Service**
- IX. Inventaire Physique et Financier**
- X. Information et Communication**
- XI. Annexes**



I. Les Chiffres clés de l'année 2020



II. Faits marquants de l'année 2020 et perspectives nouvelles

a) Le Développement du réseau

Pour information, notre budget investissement était prévu à 965 K€ pour un tracé de 17 125 mètres, à fin 2020 nous en sommes à 494 K€ pour 5 047 mètres.

b) Résultats économiques

Pour votre information, les consommations des usagers sur 2020 ont fortement baissé par rapport à 2019. La raison est due au contexte de la crise sanitaire sans précédent qui nous a frappé ainsi qu'aux baisses d'activité des professionnels notamment dues aux confinements.

III. Suivi Relation Clientèle – fiche contact

PRIMAGAZ France possède une organisation nationale dédiée aux Délégations de Service Public. Cette organisation permet de coordonner les actions auprès de ses différents Services. Elle suit la vie de ses Concessions notamment sur un plan administratif, technique (étude de faisabilité, tracé prévisionnel...), travaux (coordination, suivi des chantiers...), sécuritaire (surveillance des réseaux, intervention d'urgence...), suivi commercial (enquêtes, densification...).

En ce qui concerne la qualité et les principales mesures mises en place pour améliorer la satisfaction de la clientèle :

- Un Responsable Administratif Collectivités – Christian Govignon est à votre écoute pour toutes problématiques commerciales, administratives et financières sur la DSP.
- Un Responsable Secteur Habitat – Philippe Malcheaux
- Un Responsable Secteur Professionnel – Sylvie Kassakian
- Un Responsable Secteur Collectivité – Sylvain Roussel

Ces trois personnes sont désignées pour la gestion commerciale de la Concession au niveau notamment de :

- La prospection
 - La signature des contrats
 - Le suivi, l'accompagnement et la fidélisation des usagers.
- L'aspect technique est directement suivi par Primagaz dont l'interlocuteur local est Franck Bonnefoy, Responsable Travaux Réseau (RTIR).

Les accueils de la clientèle

L'accueil des usagers s'effectue directement dans les locaux de l'Agence Commerciale PRIMAGAZ :

**Espace Innovalia – Bâtiment A
46-48 Chemin de la Bruyère
69570 DARDILLY**

Accueil Clientèle de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sans interruption

Le numéro unique pour joindre votre agence Primagaz Habituelle est le :



Par ailleurs, nous vous rappelons que la clientèle domestique, collective et professionnelle peut également consulter son compte, effectuer un règlement par carte bancaire, ou connaître son tarif et sa consommation en se connectant en toute liberté à l'espace client internet sur www.primagaz.fr dans la rubrique « **Accéder à votre agence en ligne** ». Les usagers ont également la possibilité de saisir un relevé réel sur Internet ou de transmettre un relevé confiance par téléphone à l'agence commerciale.

La facturation est bimestrielle et des campagnes de relevé des index compteurs sont réalisées au minimum une fois par an.

Nombre de réclamations en 2020 : 5 (1 sur Allan et 4 sur Châteauneuf du Rhône) concernant :

- ✚ 4 réclamations portant sur la facturation (facture non reçue/relevés estimés trop élevés)
- ✚ 1 réclamation relative à une porte d'un coffret d'un usager restée ouverte après relève du compteur par notre technicien.

IV. Description de la Concession PRIMAGAZ au 31/12/2020

Primagaz est titulaire d'une concession de distribution de gaz propane sur les Communes de Allan, Châteauneuf-du-Rhône et Malataverne qui sont en exploitation et disposent d'un réseau sur 30 ans.

A fin 2020, 8 Communes sont en activités sur 9*, notons :

COMMUNE	RESEAU	DATE D'EXPLOITATION
ALLAN	Terre des meillons	30/07/2009
CHATEAUNEUF DU RHONE	Centre Village	12/10/2006
CHATEAUNEUF DU RHONE	Chemin de Courbon	21/12/2007
CHATEAUNEUF DU RHONE	Les Jardins de Phoebus	28/02/2008
CHATEAUNEUF DU RHONE	Les Tilleuls	30/07/2009
CHATEAUNEUF DU RHONE	Le Ponant	28/08/2012
MALATAVERNE	Les Hauts du Colombier	30/05/2007
MALATAVERNE	Les Micocouliers	21/06/2007
MALATAVERNE	Le Brus	30/07/2009

* La citerne du Lotissement « Le Brus » ayant été retirée en mars 2018.

Au 31 Décembre 2020, nous comptons 227 branchements au réseau de distribution dont 78 PCE actifs.

En 2020, le total en kWh facturés s'élève à **730 797 kWh** pour les usagers consommateurs.

Commune	Usagers raccordés	Consommateurs	KWH facturés
ALLAN	8	6	51 646
CHATEAUNEUF DU RHONE	152	41	516 682
MALATAVERNE	51	17	118 969
MALATAVERNE-MICOCOULIERS	16	14	43 500
Total	227	78	730 797

Certains foyers désirant l'énergie gaz et n'étant pas à proximité du réseau ont eu accès au gaz grâce à la solution individuelle PRIMACONFORT et ont bénéficié du barème Délégation Service Public.

V. Inventaire Technique au 31/12/2020

D'un point de vue technique, nous ne constatons aucun changement de longueur par rapport à l'année 2019. Pour mémoire, le réseau en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) compte **5047 mètres linéaires (ml)*** sur l'ensemble de la DSP au 31 Décembre 2020.

La répartition des mètres linéaires sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	PEHD 20	PEHD 32	PEHD 40	PEHD 63	PEHD 110	TOTAL
ALLAN	21	0	135	0	0	156
CHATEAUNEUF DU RHONE	729	121	935	1600	369	3 754
MALATAVERNE	231	0	528	222	0	981
MALATAVERNE-MICOCOULIERS	2	3	0	151	0	156
TOTAL	983	124	1 598	1 973	369	5 047

*Définition de longueur réseau : Il s'agit de la longueur du réseau dans le SIG (branchements compris) dans un espace à 2 dimensions.

Le réseau de la DSP est alimenté par **15** citernes au 31 Décembre 2020.

La répartition des citernes sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	TYPE CITERNE	Aérienne / Enterrée	Nombre
ALLAN	3,2 Tonnes	Enterrée	1
CHATEAUNEUF DU RHONE	1,75 Tonnes	Aérienne	2
	3,2 Tonnes	Aérienne	2
	3,2 Tonnes	Enterrée	2
	1,6 Tonne	Enterrée	2
MALATAVERNE	1,6 Tonnes	Enterrée	4
MALATAVERNE-MICOCOULIERS	1,75 Tonnes	Enterrée	2

VI. Travaux sur l'exercice 2020

Aucune réalisation de travaux n'a été effectuée durant l'année 2020.

VII. Qualité et Sécurité

Sécurité

La formation des Cadres des « Services Départementaux Incendie Secours » est assurée et suivie par le Département CHSCT de PRIMAGAZ. Cette formation s'accompagne de la signature d'une convention au sein de laquelle les modalités sont rappelées, ainsi que les numéros d'accès et les interfaces.

Un service d'appel de Sécurité et de dépannage est à votre disposition 24h/24 et 365j par an au numéro vert sécurité suivant :

Ligne Sécurité Primagaz 24h/24 7j/7



Visites de surveillance réseau :

8 visites de surveillance réseau ont été réalisées en 2020.

Tableau détaillant les VSR :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date Dernière Visite	Fuite détectée
26-ALLAN-02072009-16061	La terre des Meillons	27/10/2020	Aucune
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-29082008-763	Centre village	29/10/2020	Aucune
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-29082008-764	Chemin de courbon	28/10/2020	Aucune
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-01092008-765	jardins de phébus	27/10/2020	Aucune
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-10032009-15189	les Tilleuls	28/10/2020	Aucune
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-26072012-20912	Lotissement le Ponant	28/10/2020	2
26-MALATAVERNE-04072008-300	Les Hauts du Colombier	29/10/2020	2
26-MALATAVERNE-01092008-766	Les Micocouliers	30/10/2020	Aucune

L'exploitation d'un réseau gaz (maintenance, surveillance annuelle, interventions préventives ou réactives) est assurée par le Département Services Installation et Maintenance.

Incidents d'exploitation :

On signale 2 incidents d'exploitation sur les réseaux de la DSP sur l'année 2020 lors des VSR.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
26-ALLAN-02072009-16061	La terre des Meillons	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-29082008-763	Centre village	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-29082008-764	Chemin de courbon	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-01092008-765	jardins de phébus	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-10032009-15189	les Tilleuls	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-26072012-20912	Lotissement le Ponant	28/10/2020	Micro-fuites	Joint usés	Régulateurs B6 sur compteurs
26-MALATAVERNE-04072008-300	Les Hauts du Colombier	29/10/2020	Micro-fuites	Joint usés	Régulateurs B6 sur compteurs
26-MALATAVERNE-01092008-766	Les Micocouliers	0	0	0	0

Pour votre information, notre prestataire de surveillance réseau (SUR) a été missionné dans le cadre de FRANCE GAZ LIQUIDE pour intervenir sur toute urgence gaz. Le prestataire de surveillance actuel est l'entreprise SNEF.

Incidents aire de stockage (hors installations en amont de la vanne générale d'alimentation du réseau :

On ne signale aucun incident d'exploitation sur les stockages de la DSP sur l'année 2020.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
26-ALLAN-02072009-16061	La terre des Meillons	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-29082008-763	Centre village	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-29082008-764	Chemin de courbon	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-01092008-765	jardins de phébus	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-10032009-15189	les Tilleuls	0	0	0	0
26-CHATEAUNEUF DU RHONE-26072012-20912	Lotissement le Ponant	0	0	0	0
26-MALATAVERNE-04072008-300	Les Hauts du Colombier	0	0	0	0
26-MALATAVERNE-01092008-766	Les Micocouliers	0	0	0	0

Par ailleurs, on signale un appel de la ligne sécurité Primagaz sur 2020 sur le lotissement Micocouliers à Malataverne. L'incident n'a pas donné lieu à l'intervention du prestataire SUR car l'odeur de gaz constatée par les pouvoirs publics émanait de la chaudière à l'intérieur du logement d'un usager (hors DSP). Le rapport du SUR vous est transmis pour information en pièce jointe.

Qualité :

Concernant la qualité du produit, le gaz distribué par Primagaz est conforme à la norme ISO 9001. Vous trouverez la fiche commerciale propane au sein de ce présent rapport.

Certification des appareils de mesure de la pression, de l'odorisation et du PCS

Concernant la mesure de la pression, il est à préciser que le bon fonctionnement des équipements, des détendeurs de sécurité, des installations raccordées au réseau de distribution est la garantie quotidienne que le gaz fourni est bien délivré à la pression adéquate au point de consommation.

Le produit que nous livrons dans les réseaux répond aux caractéristiques du propane commercial qui sont définies dans les arrêtés du 28 décembre 1966 modifiés par les arrêtés du 10 octobre 1973 et l'arrêté du 3 septembre 1979. Ces arrêtés précisent sa composition et ses spécifications : odeur, masse volumique, pression de vapeur relative, composés sulfurés, corrosion à la lame de cuivre, évaporation. Ils fixent les normes qui doivent être appliquées pour déterminer les spécifications énoncées NF M 40-002 pour le propane. Le propane commercial, à la sortie des raffineries est certifié conforme à la réglementation française, ce que confirment les Douanes lors des contrôles avant de rentrer sur le Territoire.

Le PCS du propane commercial est établi à 13,8 kWh/kg (ou 25,9 kWh/m³) à 15°C et 1013 mbar.

Points de mesures en pression : les nouveaux points de suivi de la pression sont les réservoirs implantés en Délégation de Service Public ainsi que tous les compteurs clients mis en gaz. Au moyen du manomètre, la lecture de la pression peut ainsi être faite par un de nos techniciens lors des visites annuelles ou sur demande d'un client en cas de problème technique.

VIII. Inventaire Physique et Financier

a) Activités de distribution

Rappel des libellés des tranches pour les tableaux suivants :

Pour les particuliers

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	de 6.001 à 30.000 kWh
P3	de 30.001 à 60.000 kWh
P4	Plus de 60.001 kWh

Pour les professionnels

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	de 6.001 à 30.000 kWh
P3	de 30.001 à 60.000 kWh
P4	de 30.001 à 300.000 kWh
P5	Plus de 300.001 kWh

La répartition des contrats servis sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Nombre de contrats servis* au 31/12/2020						TOTAL
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	
ALLAN	0	6	0	0	0	0	6
CHATEAUNEUF DU RHONE	2	34	5	0	0	0	41
MALATAVERNE	4	27	0	0	0	0	31
TOTAL	6	67	5	0	0	0	78

*Cartographie du nombre de contrats = nb PCE actifs au 31/12 de chaque année (présent sur CRAC).

La répartition des quantités d'énergies facturées sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Quantités d'énergies facturées (kWh) en 2020						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ALLAN	0	51 646	0	0	0	0	51 646
CHATEAUNEUF DU RHONE	11 615	223 259	281 808	0	0	0	516 682
MALATAVERNE	13 530	148 939	0	0	0	0	162 469
TOTAL	25 145	423 844	281 808	0	0	0	730 797

La répartition des recettes d'énergie en € HT sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Recettes d'énergie en € HT en 2020						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ALLAN	0	3 434	0	0	0	0	3 434
CHATEAUNEUF DU RHONE	864	14 309	17 668	0	0	0	32 840
MALATAVERNE	1 003	10 394	0	0	0	0	11 397
TOTAL	1 867	28 136	17 668	0	0	0	47 671

b) Services

Le montant des abonnements pour l'année 2020 s'élève à 12 057 € HT.

Les autres services facturés en 2020 s'élèvent à 1 333 € HT.

c) Recettes par commune

COMMUNE	Recettes 2020			TOTAL
	Recettes d'énergie en € HT	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes issues du catalogue de prestations en € HT	
ALLAN	3 434	910	142	4 486
CHATEAUNEUF	32 840	6 230	595	39 665
MALATAVERNE	11 397	4 918	596	23 790
TOTAL	47 671	12 057	1 333	61 061

d) Eléments comptables et financiers

Les éléments détaillés sont joints en annexe sous format fichier Excel.
Ils comprennent :

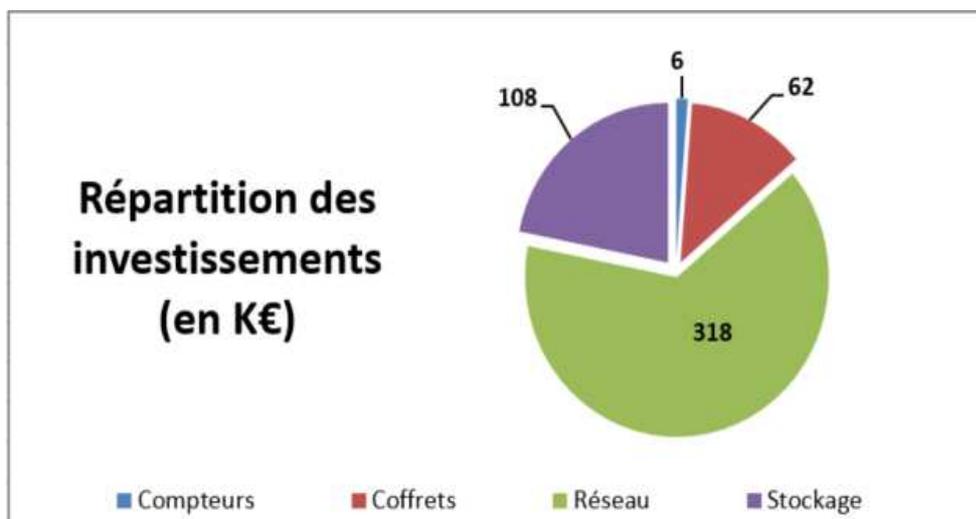
- L'inventaire des ouvrages DSP
- Les charges variables
- Le compte d'exploitation
- Le bilan
- Le compte de stock

e) Compte d'exploitation

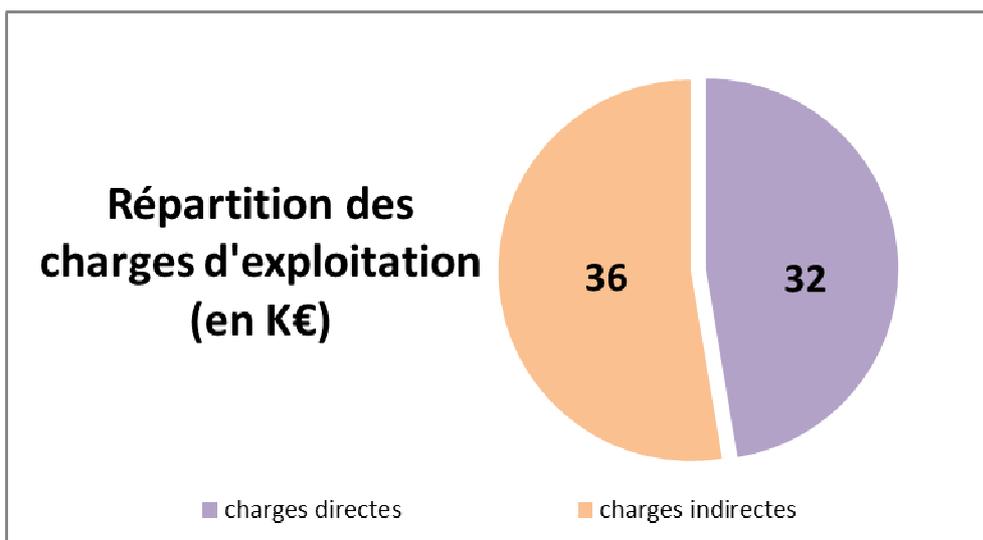
✚ Compte d'exploitation DSP – SDED 26

	ANNEE		
	2020	2019	2018
CHARGES	67 906	79 622	95 876
Autres promotions des ventes			
Amortissements de caducité	15 648	16 619	19 896
Reprise exceptionnelle			
Entretien installation gp gplc	6 700	6 700	6 700
Recherche et dvpt études			
Montant des taxes professionnelles et foncières			
Redevance concession dsp	9 827	10 317	10 154
Redevance d'utilisation du domaine public			
Frais de structure siège	1 408	2 749	3 428
Frais de structure agence	3 977	4 337	5 804
Distribution	4 523	5 377	6 233
Achat gaz	25 270	32 770	40 829
Variation stock gaz	553	753	2 832
PRODUITS	61 061	80 526	92 967
Chiffre d'affaires gaz	47 671	66 034	77 966
Abonnement	12 057	12 798	13 749
Autres prestations	1 333	1 695	1 251
Subventions	0	0	0
RESULTAT	- 6 845	905	- 2 909

f) Dépenses d'investissements à fin 2020



g) Répartition des charges d'exploitation 2020



IX. Information et Communication

Copie des brochures mise à disposition des usagers dans l'année

Ces documentations commerciales sont mises à disposition des usagers et des prospects.

Ces informations sont également communiquées via notre site internet sur www.primagaz.fr.

X. Annexes :

Ci-joint les éléments suivants :

- a. Fiche de Données Sécurité Gaz Propane
- b. Fiche de renseignements ouvrage Gaz
- c. Rapport d'intervention du prestataire SUR (Lotissement Micocoulier)
- d. Rapport RSE 2020

XI. Lexique Primagaz

- Coffret = Il permet de raccorder les usagers au réseau de distribution gaz.
- Compteur = Dispositif de mesurage placé sous la responsabilité du Concessionnaire. Le compteur constitue en général le point de livraison, c'est-à-dire le point où s'opère le transfert de propriété du gaz distribué. A la sortie du compteur commence l'installation privée de l'utilisateur qui répond à la certification de conformité intérieure.
- CRAC = compte rendu d'activité de Concession
- Détendeur = Dispositif qui abaisse et régule la pression du gaz à une valeur déterminée. Une installation classique usage domestique, la pression est de 37 mbars.
- Détendeur de sécurité = Il met en sécurité l'installation de l'utilisateur, coupe le gaz, dans les situations suivantes :
 - Suppression de gaz
 - Manque de pression de gaz
 - Excès de débit
 - Il fait office de vanne de coupure manuelle

Il ne peut se remettre en service qu'après l'intervention d'une personne habilitée.

- DREAL = Organisme qui audite les installations des opérateurs gaz.
- DSP = Délégation de Service Public
- Opérateur réseau = Concessionnaire qui exploite une DSP suivant l'arrêté du 13/07/2000 garantissant le contrat de Concession.
- PCE = point de comptage estimé
- PCE actif = Point de comptage estimé qui représente un CA dans l'année civile.

- PCE non actif = Point de comptage estimé sans CA dans l'année civile.
- Aire de stockage : Ouvrage de type « stockage gaz » qui alimente le réseau DSP à une pression déterminée.
- Réseau = Ouvrage de distribution du gaz et desservant un même espace géographique public dépendant d'une même Concession.
- Vanne générale = Organe de coupure du gaz entre l'aire de stockage et le réseau.
- Usager (ou client) = Consommateur bénéficiant d'une installation intérieure de gaz.